

### Rentrée scolaire 2025-2026

Chers parents,

À l'occasion de cette première édition du journal destiné aux parents pour l'année scolaire 2025-2026, nous souhaitons vous adresser nos meilleurs vœux de vacances. Que cet été soit pour vous un moment de repos bien mérité, propice à la détente, aux découvertes et aux instants festifs en famille ou entre amis.

C'est avec enthousiasme que nous amorcerons cette nouvelle année sous le thème : « **La curiosité, c'est dans notre nature !** ». Un thème porteur de sens qui guidera nos projets et nos réflexions tout au long de l'année.



La collaboration et la communication entre l'école et les familles demeurent des piliers essentiels pour accompagner au mieux vos enfants, nos élèves. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou préoccupations, que ce soit par l'intermédiaire du secrétariat ou de vos représentants au conseil d'établissement. Chaque retour est une occasion de nous améliorer.

Vous aurez également l'opportunité de rencontrer les enseignant(e)s de votre enfant lors des rencontres parents-enseignants en début d'année. Ces échanges précieux permettront de discuter ensemble des meilleures façons de favoriser sa réussite.

Le *Moulinet* vous sera transmis par courriel chaque mois et sera également accessible sur le site Internet de l'école. Vous y trouverez les dates importantes, les activités à venir ainsi que des nouvelles de la vie scolaire.

✨ Au nom de toute l'équipe, nous vous souhaitons une merveilleuse année scolaire 2025-2026. Au plaisir de vous retrouver lors de la rentrée !

Aurélia Benéteau, directrice  
Emmanuelle Roby, directrice adjointe

### RENTÉE SCOLAIRE

Seuls les élèves du préscolaire et de 1<sup>re</sup> année du primaire recevront une carte postale personnalisée de la part de leur futur titulaire durant les vacances.

→ **Les élèves du préscolaire** sont attendus avec leur(s) parent(s) le **mardi 2 septembre** sur la cour de l'école à la **porte n° 7**:

- ♦ à **9h30** pour le groupe **A**
- ♦ à **10h45** pour le groupe **B**

Le groupe de votre enfant vous sera confirmé par courriel.

→ **Les élèves de 1<sup>re</sup> année** ainsi que leurs parents sont invités à se présenter le **jeudi 28 août, entre 9h30 et 11h30**, avec leurs effets scolaires dans la classe de leurs enseignantes.

→ **Les élèves des autres niveaux** feront connaissance avec leur nouveau titulaire le matin de la rentrée le **mardi 2 septembre**.

**Tous les élèves** sont donc attendus sur la cour de l'école à compter de **8h00 le mardi 2 septembre**.

### HORAIRE DE L'ÉCOLE

Préscolaire 4 et 5 ans:	8 h 15 à 11 h 40	et	13 h 05 à 14 h 32
Primaire :	8 h 15 à 11 h 40	et	13 h 05 à 15 h 30
Service de garde :	6 h 45 à 18 h		



### POUR NOUS JOINDRE

#### Absence et retard



Concernant les absences, il est **important** de les signaler au secrétariat de l'école via le [Mozaïk Portail Parents](#) ou via l'application [mParent](#) (doit être téléchargée au préalable sur votre cellulaire).



Voici un lien vers le guide destiné aux parents : [Absences Mozaïk Portail Parents](#).

Nous vous demandons d'aviser l'école **EN TOUT TEMPS**, de toute absence ou tout retard de votre enfant, et ce, avant 8h10 le matin.

Si vous êtes dans l'impossibilité de le faire via le Mozaïk Portail Parents ou l'application mParent, vous pouvez laisser le message sur la boîte vocale (450-645-2352 option 5) en précisant le nom de l'enfant, son groupe ainsi que le motif de l'absence. Si votre enfant fréquente le service de garde, il est aussi important d'aviser le service de garde (450-645-2352 option 6).

### QUELQUES DATES IMPORTANTES

#### Aux parents des élèves de 1<sup>re</sup> année

Nous vous attendons en classe avec votre enfant le **jeudi 28 août, en avant-midi, entre 9h30 et 11h30**, afin de visiter la classe, organiser le pupitre et ranger tout le matériel scolaire.

Merci d'apporter tous les effets demandés déjà **identifiés** au nom de votre enfant.

#### Première rencontre parents-enseignants

Veillez noter les dates des rencontres avec les enseignants :

- \* **LA CLASSE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ (AMIS 5 ANS)** : le jeudi 28 août, à 18 h45, dans la classe de votre enfant.
- \* **LES CLASSES D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ (ÉLANS)** : le jeudi 11 septembre, à 18h45, dans la classe de votre enfant.
- \* **LE PRÉSCOLAIRE 4 ans et 5 ans (régulier)** : le jeudi 28 août, à 18 h45, dans la classe de votre enfant.
- \* **LE 1<sup>er</sup> CYCLE (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année)** : le jeudi 11 septembre, à 18h45, dans la classe de votre enfant.
- \* **LE 2<sup>e</sup> CYCLE (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année)** : le mercredi 17 septembre à 18h45, dans la classe de votre enfant.
- \* **LE 3<sup>e</sup> CYCLE (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année)** : le mercredi 17 septembre, à 18 h45 dans la classe de votre enfant.

#### Jeudi 11 septembre à 20h00, à la salle polyvalente de l'école « ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS »

Le **jeudi 11 septembre** est une date importante à retenir puisque nous tiendrons l'assemblée générale des parents à **20h00**, à la salle polyvalente de l'école. À cette occasion, monsieur Karl Wayland, président du conseil d'établissement, présentera le bilan des activités de l'année 2024-2025. Nous procéderons ensuite à l'élection des membres du conseil d'établissement pour l'année 2025-2026. Nous vous rappelons que dans le cadre de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement exerce des fonctions et des pouvoirs importants pour l'école. La participation de parents de nos élèves à la prise de certaines décisions est pour nous la preuve d'une étroite collaboration de l'école et de son milieu.

Nous profiterons de l'occasion pour répondre à toutes vos questions.

### Journée pédagogique

Le **vendredi 19 septembre** est une journée pédagogique inscrite au calendrier scolaire. Seuls les élèves inscrits au service de garde lors de cette journée pourront se prévaloir de ce service.

### Photo scolaire

Veillez noter la date des photos scolaires, soit **le jeudi 25 septembre pour tous les élèves**. L'horaire exact suivra par courriel. Le photographe EnfantsClick! a été retenu par les membres du conseil d'établissement. **Les photos étant prises à l'extérieur, merci de prévoir une tenue vestimentaire adéquate selon la température.**



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### Service de santé

**Les poux** font malheureusement la rentrée scolaire en même temps que vos enfants. La collaboration de tous les parents est nécessaire pour contrôler les poux de tête. Il faut examiner régulièrement la tête de votre enfant, c'est indispensable. Veuillez traiter votre enfant s'il a des poux et aviser immédiatement le secrétariat de l'école.



**Pour les enfants qui sont allergiques**, veuillez fournir un EpiPen qui expirera de préférence à la fin de l'année scolaire. Ceci évitera de le renouveler en cours d'année. **Lors des sorties éducatives, un deuxième EpiPen devra être remis à l'enseignant(e) de votre enfant.**

**Pour les enfants qui présentent de l'asthme à l'effort**, à l'apparition des saisons froides ou lors de grippe ou rhume, veuillez fournir les pompes dans le sac d'école et aviser l'enseignant(e) via l'agenda que votre enfant sera susceptible de les utiliser.

Pour tous **les enfants qui auront besoin de prendre des médicaments** : vous devez fournir la **prescription, remplir le Formulaire d'autorisation d'administration de médicaments** (disponible sur le site internet de l'école) et fournir l'étiquette de la pharmacie où l'on retrouve le nom de l'enfant, la posologie et la fréquence d'administration. La gestion des médicaments peut sembler un peu complexe, stricte et superflue, mais le but est de s'assurer de la sécurité de vos enfants.



Sachez qu'en tout temps, si votre enfant présente un changement dans son état de santé, vous pouvez nous le communiquer en contactant le secrétariat de l'école.

### Assurance accident-écolier (assurance scolaire)

Nous vous suggérons de souscrire à une assurance accident au bénéfice de chacun de vos enfants d'âge scolaire auprès d'un assureur privé. Le Centre de services scolaire des Patriotes détient une assurance responsabilité civile, mais elle ne détient aucune assurance accident pour ses élèves.

### Traiteur scolaire



Pour votre enfant, lors des dîners, si vous souhaitez utiliser les services de notre traiteur, nous vous demandons de commander les repas via leur site internet [Le Lunch](#).

### Médias sociaux et prise de photos par les élèves et leurs parents à l'école

Au cours de l'année, des activités sont prévues pour nos élèves. Plusieurs d'entre vous possèdent un téléphone cellulaire ou un autre appareil permettant de prendre des photos. Nous avons constaté par le passé que des photos prises lors de tels événements se retrouvent sur des pages Facebook ou sont échangées par courriel.

Or, il nous apparaît important de rappeler que la Charte des droits et libertés garantit le **droit à l'image**, ce qui signifie qu'il est interdit de mettre en ligne ou de diffuser la photo d'une personne (même une photo qui apparaît positive ou neutre), sans le consentement de cette personne ou du parent lorsqu'il s'agit d'un mineur. L'école ne détient pas de consentement signé par les parents des élèves pour une telle diffusion de photos de leurs enfants sur les médias sociaux.

Le personnel de l'école sera donc particulièrement vigilant sur cette question lors des activités scolaires. Il est demandé aux parents bénévoles présents de ne prendre aucune photo.



Nous vous remercions de votre compréhension à ce sujet.

### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

#### Septembre 2025

Impliquez-vous au CÉ !

#### Le conseil d'établissement (CÉ) c'est...

- \* une équipe constituée de parents, d'enseignants, de la direction, d'un membre de la communauté et de la technicienne du service de garde ;
- \* environ huit (8) rencontres par an d'une durée d'environ deux heures (2h) ;
- \* la possibilité de se faire rembourser vos frais de gardiennage pour assister aux rencontres ;
- \* une implication concrète de votre part dans les décisions de l'école ;
- \* être pleinement informé de la vie quotidienne de votre enfant ;
- \* beaucoup de plaisir avec une belle équipe dynamique.

#### Pouvoirs du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est un organisme décisionnel indispensable à chaque école. Ses pouvoirs sont les suivants :

- \* il peut solliciter des dons, des subventions ou des contributions ;
- \* il établit ses règles de fonctionnement.

#### Le CÉ adopte :

- \* le budget de fonctionnement de l'école et du service de garde ;
- \* le projet éducatif ;
- \* le rapport annuel ;
- \* le plan de lutte pour contrer l'intimidation et à la violence proposé par la direction et son actualisation ;
- \* les règles de fonctionnement du service de garde, sur la base de la proposition de la direction, en conformité avec les modalités d'organisation.

#### Le CÉ approuve :

- \* les règles de conduite et de sécurité (mode de vie) ;
- \* les modalités d'application du régime pédagogique ;
- \* le temps alloué à chaque matière ;
- \* la programmation des activités éducatives.

#### Le CÉ donne un avis sur :

- \* toute question que le Centre de services scolaire est tenu de lui soumettre ;
- \* toute question propre à faciliter la bonne marche de l'école ;
- \* tout sujet propre à assurer une meilleure organisation des services dispensés par le Centre de services scolaire.

#### Le CÉ est consulté sur :

- \* les critères de sélection de la direction d'école ;
- \* les choix des manuels scolaires et sur le matériel didactique ;
- \* les besoins de l'école en biens et services ainsi que les locaux , l'amélioration, l'aménagement, etc.

Si vous souhaitez vous impliquer au sein du conseil d'établissement, je vous invite à l'assemblée générale qui se tiendra **le jeudi 11 septembre prochain, dès 20h à la salle polyvalente de l'école.**

**Plusieurs postes de parents seront en élection !**

Au plaisir de vous y rencontrer,  
Karl Wayland, président du CÉ 2024-2025

### SERVICE DE GARDE

C'est avec plaisir que nous accueillerons les élèves inscrits au service de garde lors de leur retour des grandes vacances d'été.

#### 🏠 Organisation du service – Année scolaire 2025-2026

En nous appuyant sur les apprentissages des dernières années, nous avons conçu pour 2025-2026 une organisation pensée pour offrir à nos élèves un environnement à la fois sécuritaire, dynamique et bien structuré. Voici un aperçu de notre fonctionnement :

👤 Les parents seront invités à entrer dans l'établissement lorsqu'ils viendront chercher leur enfant.

📱 Le service de départ via l'application «HOP HOP» sera maintenu. Toutefois, nous demandons aux parents de se présenter **à l'intérieur** dès leur arrivée.

🍲 Les boîtes à lunch seront déposées dans les casiers des classes. Nous recommandons fortement d'y inclure un bloc réfrigérant afin d'assurer la fraîcheur des aliments.

🚌 Des sorties éducatives sont prévues lors des journées pédagogiques. Un formulaire d'inscription sera envoyé aux parents quelques semaines à l'avance pour chaque sortie.

💳 La facturation sera émise à la fin de chaque mois, comme à l'habitude.

Nous vous souhaitons une merveilleuse année scolaire remplie de découvertes et de beaux moments!

✨ L'équipe du service de garde



### RAPPELS IMPORTANTS

#### Tenue vestimentaire



Lorsque l'élève vient à l'école, il doit porter des vêtements propres, décents, confortables et appropriés en toutes saisons et occasions, sans message de violence (se référer à l'agenda scolaire aux pages 20-21).

#### Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif

À l'école Du Moulin, nous nous soucions de la santé et de l'alimentation de nos jeunes. À ce sujet, nous encourageons la mise en application du Guide alimentaire canadien ainsi que la Politique-cadre du MÉQ en vigueur dans les écoles de la province.



À notre établissement, les collations santé suivantes sont fortement suggérées : fruits, légumes, produits laitiers ou toute collation bonne pour la santé. Comme elles sont prises dans les classes, les aliments contenant des arachides, des graines de tournesol, des pistaches en écale, des noix de toutes sortes sont à éviter. **Attention aux allergies!**

**Important** : les boissons gazeuses, les friandises, les bonbons et les croustilles ne doivent pas faire partie de la boîte à lunch. **La gomme à mâcher est interdite.**

#### Objets perdus



Nous regroupons les objets et vêtements perdus à l'accueil du service de garde et dans le hall d'entrée. Les élèves sont informés régulièrement de l'importance d'aller vérifier si leur objet perdu s'y trouve. Malgré cela, plusieurs vêtements et objets s'accumulent. Afin de faciliter leur récupération, nous vous demandons **d'identifier les effets personnels de vos enfants**. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

#### Sortie des élèves le midi

Si votre enfant dîne chaque jour à la maison, par mesure de sécurité, nous vous remercions de lui donner toujours le même point de rencontre à l'extérieur de l'école.



#### Stationnement interdit



Nous vous informons qu'il est **interdit** de stationner dans l'espace réservé aux autobus et aux berlines dans le débarcadère **entre le 2 septembre 2025 et le 23 juin 2026, de 7h30 à 16h00**. Il en va de même pour le stationnement du personnel, lequel est réservé aux employés seulement. Nous vous remercions de respecter la signalisation et la vitesse permise aux abords de l'école. Il en va de la sécurité de tous nos élèves, de vos enfants.

#### Sécurité à bord des autobus

La sécurité et le bien-être des passagers étant l'objectif premier du transport scolaire, il est essentiel d'exercer une discipline adéquate au bénéfice de tous. Sur la base de cet énoncé, il est important de se rappeler que tout manquement aux règles de conduite ou aux mesures de sécurité est passible d'une suspension temporaire ou permanente du privilège au transport scolaire. Veuillez prendre connaissance des documents se trouvant dans la section « [Transport scolaire](#) » sur le site du CSSP.



#### Données de transport

À compter de l'année scolaire 2025-2026, les informations relatives au transport scolaire des élèves seront disponibles **exclusivement** dans [Mozaïk Portail Parents](#). Les données de transport pour l'année scolaire 2025-2026 seront accessibles dans [Mozaïk Portail Parents](#) à partir du **vendredi 22 août 2025**. Dans la section « **Dossier** », vous devez cliquer sur « **Transport** » pour accéder aux informations relatives au transport de votre enfant :

- circuit d'autobus;
- heures d'embarquement;
- lieux d'embarquement et de débarquement.

Pour davantage d'informations ou pour effectuer une requête, veuillez vous référer à la section « [Transport scolaire](#) » sur le site du CSSP.

### Cour d'école

La surveillance dans la cour est une grande responsabilité. La sécurité de nos élèves nous tient à cœur. Pour continuer de mener à bien cette tâche, nous avons besoin de votre collaboration. D'abord, nous vous demandons **de ne pas rester dans la cour le matin lorsque vous venez conduire vos enfants. Les intervenants ne peuvent connaître tous les parents et cela crée un inconfort et un risque qu'un inconnu se glisse parmi les adultes présents dans la cour. Nous vous demandons également de ne pas venir dans la cour avec vos animaux de compagnie.** Cette demande n'a rien à voir avec notre amour ou non des animaux, mais est plutôt reliée à des questions de santé et de sécurité et de propreté de notre cour d'école. Il peut aussi y avoir des problèmes liés aux allergies et aux blessures potentielles.



### Surveillance dans la cour d'école



Un petit rappel aux élèves qui ne fréquentent pas le service de garde. Le matin, les élèves doivent arriver dans la cour **entre 8 h 05 et 8 h 15** et le midi **entre 12 h 55 et 13 h 05**, car avant ces heures, il n'y a pas de surveillance. Nous vous remercions de respecter cet horaire. De plus, le matin et le midi, il n'y a pas de surveillance au parc. Durant ces deux périodes, les élèves doivent demeurer dans la cour d'école selon les aires de jeux attribuées à chaque groupe d'âge.

### Déclaration au 30 septembre

Nous comptons sur votre collaboration afin que votre enfant soit **présent à l'école le mardi 30 septembre 2025** afin de faciliter l'opération de déclaration de la clientèle au ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ).

### Rendez-vous sur le site Web pour les informations de la rentrée

Pour en savoir plus sur les services offerts par l'organisation qui accueille votre enfant, nous vous invitons à vous rendre sur le site Web de l'école à l'adresse <https://dumoulin.cssp.gouv.qc.ca/> ou celui du Centre de services scolaire des Patriotes en cliquant sur <https://cssp.gouv.qc.ca/>. Vous y trouverez des renseignements utiles sur le transport scolaire (section « [Transport scolaire](#) »), les fermetures d'écoles lors d'intempéries, la participation des parents, le calendrier scolaire, les projets particuliers des écoles secondaires, le protecteur de l'élève et beaucoup plus!

### Communications avec l'école

Lorsque vous recevez un courriel avec l'adresse [info.moulin@cssp.gouv.qc.ca](mailto:info.moulin@cssp.gouv.qc.ca), il est **impossible** de nous répondre avec cette adresse. **Vous devez absolument utiliser l'adresse suivante** pour communiquer avec nous : [dumoulin@cssp.gouv.qc.ca](mailto:dumoulin@cssp.gouv.qc.ca).

### Collecte de fonds – étiquettes « [Colle à moi](#) »

Voir le document en annexe.



Toute l'équipe de l'école Du Moulin vous souhaite une bonne rentrée scolaire 2025-2026 et un bon mois de septembre à tous!

La direction



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
25	26	27	28	29	30	31
			<p><b>1<sup>re</sup> année</b> Visite de la classe et organisation du pupitre <b>9h30 à 11h30</b></p> <p><b>Préscolaire</b> <b>4 ans et 5 ans,</b> <b>AMIS 5 ans</b> Rencontre parents-enseignants <b>18h45</b></p>			
1 <sup>er</sup>	2	3	4	5	6	7
<p><b>Congé pour tous</b></p> <p>Fête du travail</p>	<p><b>Rentrée scolaire</b></p>  <p>Pour les élèves qui sont allergiques : veuillez nous fournir un Epipen</p> 					
8	9	10	11	12	13	14
			<p><b>1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année, ÉLANS</b> Rencontre parents-enseignants <b>18h45</b></p> <p><b>Assemblée générale</b> des parents <b>20h00</b></p>			
15	16	17	18	19	20	21
		<p><b>3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année</b> Rencontre parents-enseignants <b>18h45</b></p>		<p><b>Journée pédagogique</b></p> <p>Service de garde ouvert</p>		
22	23	24	25	26	27	28
			<p><b>Photos scolaires</b> AM et PM Horaire à venir</p> 			
29	30					
	<p><b>Déclaration officielle de la clientèle au MEES</b></p> 					

